

Séance du 06.02.2020

Système de mesure de température et hauteur de neige

Dans le cadre d'un contact avec la HES-SO, la commune a la possibilité d'installer un système d'alertes de la hauteur de neige et de la mesure de la température au sol (LoRaWan). Ce système serait installé à 3 endroits : départ de la télécabine, Pralan et à Proz de Savioz.

Ce système connecté avec le mobile du chef des travaux publics permettrait d'avoir des informations rapides pour engager les machines et la saleuse. De plus, ces données permettraient d'avoir un historique des températures et des quantités de neige.

Le CC donne son accord pour installer ce système pour un coût de Fr. 11'500.00 HT.

Séance du 20.02.2020

Parking Tennis entrée d'Anzère

Le CC décide d'attribuer le mandat de génie civil à l'entreprise Aymon SA pour un montant de Fr. 192'272.50 TTC. Cette offre est la plus avantageuse.

Haute Route Crans Montana (Cyclo sportive)

Le CC délivre l'autorisation pour la course Haute Route Crans-Montant (Cyclo sportive) qui traversera la commune d'Ayent le 4 juillet 2020 entre Luc en arrivant d'Icogne, et le sommet de la station d'Anzère en passant par St-Romain et les Flans.

Le passage est prévu entre 07h30 et 08h30.

Signalisation et traçage parking zone bas de la commune

Le bureau IG group SA a procédé au contrôle et à l'analyse des offres pour les travaux de marquage et de signalisation.

Le CC attribue ce mandat à l'entreprise Plastiline SA pour le montant de Fr. 41'800.00 TTC. Cette offre est la plus avantageuse

Séance du 05.03.2020

Anzère Spa & Wellness SA

Les comptes d'Anzère Spa & Wellness SA, arrêtés au 31.10.2019, présente un bénéfice publié de CHF 56'257.00.

Le CC accepte les comptes 2018/2019 tels que présentés.

Bourgeoisie : comptes et budget

Comptes 2019

Aperçu du compte administratif		Compte 2018	Budget 2019	Compte 2019
Compte de fonctionnement				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	158'162.30	159'100.00	153'967.65
Revenus financiers	+ CHF	133'669.55	180'000.00	168'808.65
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	24'492.75	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	-	20'900.00	14'841.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	24'492.75	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	-	20'900.00	14'841.00
Amortissements ordinaires	- CHF	25'300.00	65'900.00	76'923.10
Amortissements complémentaires	- CHF	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	49'792.75	45'000.00	62'082.10
Excédent de revenus	= CHF	-	-	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	399'938.20	-	-47'062.30
Recettes	- CHF	-	-	-
Investissements nets	= CHF	399'938.20	-	-
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	47'062.30
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	24'492.75	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	-	20'900.00	14'841.00
Investissements nets	- CHF	399'938.20	-	-
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	47'062.30
Insuffisance de financement	= CHF	424'430.95	-	-
Excédent de financement	= CHF	-	20'900.00	61'903.30

Le total du bilan au 31.12.2019 se monte à Fr. 2'895'398.06. La fortune nette s'élève à Fr. 1'189'282.05, après enregistrement du résultat de l'exercice.

Le CB accepte, à l'unanimité, les comptes 2019 de la Bourgeoisie tels que présentés.

Budget 2020

Les activités 2020 de la Bourgeoisie se concentrent principalement sur la gérance des immeubles et la gestion des vignes. La gestion des forêts est confiée au Triage forestier Lienne-Morge.

Le budget prévoit un investissement de Fr. 100'000.00 pour le changement du chauffage aux Rousses.

Aperçu du compte administratif		Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Compte de fonctionnement				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	158'162.30	159'100.00	166'200.00
Revenus financiers	+ CHF	133'669.55	180'000.00	190'000.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	24'492.75	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	-	20'900.00	23'800.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	24'492.75	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	-	20'900.00	23'800.00
Amortissements ordinaires	- CHF	25'300.00	65'900.00	74'600.00
Amortissements complémentaires	- CHF	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	49'792.75	45'000.00	50'800.00
Excédent de revenus	= CHF	-	-	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	399'938.20	-	100'000.00
Recettes	- CHF	-	-	-
Investissements nets	= CHF	399'938.20	-	100'000.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	24'492.75	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	-	20'900.00	23'800.00
Investissements nets	- CHF	399'938.20	-	100'000.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	424'430.95	-	76'200.00
Excédent de financement	= CHF	-	20'900.00	-

Le CB accepte, à l'unanimité, le budget 2020 de la Bourgeoisie tels que présentés. Le CB accepte également le plan financier 2020-2023.

Apprenti administration

Suite à l'annonce parue, 7 postulations ont été déposées.

Le CC décide d'engager 2 apprentis de commerce, soit :

- Misson Névine, 31.12.1991, Saxon (début d'apprentissage en 2^{ème} année).
- Rafael Lages Ferreira, 07.06.2004, Anzère.

Réfection de la route de la Villa

Dans le cadre des travaux de réfection de la route de la Villa, le CC attribue le mandat d'ingénieur au bureau IG Group SA pour le montant de Fr. 42'626.10 TTC.

Subventionnement abonnement Magic Pass "ski" et Magic Pass "option bains

La mise en vente des abonnements pour la saison 2020/2021 sera valable du 9 mai 2020 au 4 mai 2021.

Le CC fixe la participation communale de la manière suivante :

Abonnement de ski / Télé Anzère SA

<u>Enfants</u>	Prix	à charge TAZ	à charge Commune	à charge Acheteur
Abonnement Magic Pass	Fr. 269.00	Fr. 69.00	Fr. 120.00	Fr. 80.00

Apprentis et étudiants jusqu'à 25 ans (25ème année comprise)

Abonnement Magic Pass	Fr. 399.00	Fr. 0.00	Fr. 160.00	Fr. 239.00
-----------------------	------------	----------	------------	------------

Abonnement «Bains» / Anzère Spa & Wellness SA

<u>Enfants</u>	Prix	à charge ASW	à charge Commune	à charge Acheteur
Abonnement Magic Pass "Bains"	Fr. 149.00	Fr. 20.00	Fr. 89.00	Fr. 40.00
Abonnement normal	Fr. 170.00	Fr. 20.00	Fr. 110.00	Fr. 40.00

Apprentis et étudiants jusqu'à 25 ans (25ème année comprise)

Abonnement Magic Pass "Bains"	Fr. 249.00	Fr. 20.00	Fr. 129.00	Fr. 100.00
Abonnement normal	Fr. 270.00	Fr. 20.00	Fr. 150.00	Fr. 100.00